

COMMUNIQUE DE PRESSE

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE PREVENTION EN FAVEUR DES PERSONNES ÂGÉES
Seniors en mouvements : 4 appels à projets pour les seniors et leurs proches

9 mai 2017

L'une des mesures phares de la loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement a été **la mise en œuvre par l'ensemble des Départements d'une conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie (CFPPA), qui réunit les principales institutions intervenant auprès des personnes âgées** : le conseil départemental, l'agence régionale de santé (ARS), les caisses de retraite, la caisse primaire d'assurance maladie (CPAM), la mutualité française, l'union départementale des CCAS et l'agence nationale pour l'habitat.

En Ardèche, après un an d'expérimentation et de diagnostic de territoire, les institutions ont signé le 1^{er} juillet 2016 un programme coordonné de prévention de la perte d'autonomie pour la période 2016-2019. L'objectif est mieux anticiper et prévenir la perte d'autonomie chez les personnes âgées et de mieux accompagner les personnes fragilisées.

Pour Martine Finiels, vice-présidente du Département déléguée à la santé, aux personnes âgées, à l'autonomie et au handicap, « *ces appels à projets apportent un soutien inédit aux acteurs du territoire mobilisés auprès des seniors, clubs, associations et collectivités, invités à innover pour proposer des actions répondant aux besoins de nos aînés.* »

2017 marque pour le Département et ses partenaires la finalisation d'un diagnostic de territoire ayant permis le recensement de l'offre de prévention et l'analyse des besoins et fragilités des personnes âgées.

Afin d'accompagner au mieux les personnes âgées en répondant à leurs besoins, le Département et ses partenaires lancent en 2017 **quatre appels à projets** :

- EHPAD centre ressource
- Événementiels, seniors et prévention
- Promotion de la santé des personnes âgées de plus de 75 ans résidant sur le territoire sud-ouest
- Bien-être, seniors et citoyenneté

Appel à projets n°1 « EHPAD centre ressource » :

La CFPPA Ardèche s'est fixée comme ambition le développement de formules innovantes de soutiens et d'accompagnements des aidants.

Sont considérées comme personnes aidantes les membres de la famille, amis ou voisins venant partiellement ou totalement en aide à une personne dépendante pour les activités de la vie quotidienne, à son domicile ou dans un établissement spécialisé.

Le diagnostic établi par la CFPPA a permis de mettre en avant les difficultés auxquelles se heurtent régulièrement cette population, majoritairement axées autour de l'information. En effet, les aidants expriment principalement :

- leur difficulté d'accès à la bonne information au bon endroit,
- de réels freins d'accès à l'offre de proximité par le manque de mobilité et d'information,



- la nécessité d'adopter une communication moins stigmatisante, car ce public s'identifie mal comme un « proche aidant » et ne profite donc pas forcément de l'offre en sa faveur sur le territoire départemental.

Cet appel à projets vise la création de permanences d'informations et de conseils aux aidants.

L'objectif est de proposer aux proches aidants, souvent démunis face à la maladie, un entretien pour gérer leur planning d'activité, rechercher des temps de répit, et être accompagné en cas d'hospitalisation de la personne aidée.

Quelques solutions d'aides aux aidants ont déjà été mises en place en 2016, à l'image des cafés des aidants ou des conférences « la santé des aidants : parlons-en ».

Le budget consacré à ce dispositif est de **80 000 €**.

Appel à projets n°2 « Événementiels, seniors et prévention »

Le diagnostic révèle à la fois la richesse de la vie associative des territoires et de réels freins d'accès à l'information pour les personnes âgées.

Cet appel à projets a pour but d'innover dans les pratiques et les formes de communication.

Il vise à développer les forums d'information, pour les transformer en moments conviviaux porteurs d'informations aux seniors, de 60 à 80 ans, sur une demi-journée ou une journée, autour de thématiques variées : santé, mobilité, habitat, activité physique, liens sociaux, vie quotidienne, culture, mémoire... l'événement se voudra être un projet collectif, associant partenaires locaux, institutionnels et départementaux. 2016 a été le théâtre d'expériences variées, rassemblant entre 30 et 500 participants, comme le forum santé d'Aubenas, la journée autonomie à Saint-Péray, ou la journée de l'habitat des seniors à Mauves.

Ces actions s'organiseront sur les territoires qui cumulent les fragilités pour les personnes âgées.

Le budget consacré à cet appel à projets est de **60 000 €**.

Appel à projets n°3 : « Promotion de la santé des personnes âgées de plus de 75 ans résidant sur le territoire sud-ouest »

Les membres de la CFPPA souhaitent accompagner une démarche de promotion de la santé autour de **deux axes prioritaires et complémentaires : l'alimentation et l'activité physique.**

L'alimentation et l'activité physique douce ont un effet préventif dans la survenue éventuelle de nombreuses pathologies et risques d'accidents de la vie courante. Le but de cet appel à projets est donc de développer des initiations à l'activité physique douce à rythme régulier, ainsi qu'à la cuisine, sous forme conviviale, dans une logique d'accompagnement de la personne. L'initiative devra se positionner dans un environnement local, afin que les participants aux ateliers s'inscrivent dans une logique de pratique régulière.

Les groupes de marche et les clubs sportifs proposant des activités adaptées (yoga...) sont visées par cet appel à projets, ainsi que les ateliers cuisine alliant gastronomie, produits locaux et nutrition pour le volet alimentation.

Le territoire sud-ouest, plus particulièrement visé par cet appel à projets, est repéré comme un territoire prioritaire notamment chez les plus de 75 ans.

Le budget consacré à ce dispositif est de **26 000 €**.

Appel à projets n°4 : « Bien-être, seniors et citoyenneté »

Il s'agit de développer des actions de promotion du bien-être des seniors dès 60 ans, en favorisant notamment l'implication des clubs 3^e âge dans cette dynamique. Volontairement ouvert, **cet appel à projets permettra de soutenir des actions visant à couvrir la diversité des besoins** et des



réalités territoriales du département avec des actions allant de l'alimentation, la préparation à la retraite, mais aussi les activités culturelles, le développement personnel et le lien social.
Le budget consacré à cet appel à projet est de **60 000 €**.

Ces quatre appels à projets ont été lancés le 6 mai dernier. Les différentes institutions concernées ont jusqu'au 1^{er} septembre pour déposer leurs dossiers. Une réponse leur sera fournie à la fin de l'année, pour une mise en place idéalement au premier semestre 2018.

CP0509_appels à projets conférence des financeurs

